

Supplément  
au Juvisy Info  
n° 226

Cahier spécial

# Rentrée



2013  
2014

ville de  
**Juvisy**



# Sommaire

PETITE ENFANCE 3-5

EDUCATION 6-9

JEUNESSE 10

RETRAITÉS 11-12

JUMELAGE 13

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE 14

ANIMATION LOCALE 15

CULTURE 16-21

SOLIDARITÉ 22

JUVISY PRATIQUE 23

ours

Cahier spécial rentrée supplément  
au magazine d'informations municipales  
de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE  
6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge  
Tél. : 01 69 12 50 00  
Fax : 01 69 12 50 40  
Septembre 2013  
Directeur de publication :  
Etienne Chaufour  
Rédaction : Aurélie Barbance,  
Aurélien Mortagne  
Photographies : Aurélie Barbance,  
Aurélien Mortagne  
Création et réalisation :  
Emendo  
Impression : Imprimerie Grenier  
Tirage : 8 300 exemplaires  
Papier recyclé



*Cette année encore l'enfant est au cœur de toutes les préoccupations, la volonté de la ville reste donc de proposer aux familles des services de qualité, toujours plus nombreux et adaptés à leurs attentes afin de favoriser l'épanouissement de tous.*

La municipalité s'est fixé pour objectifs de permettre à chaque parent de concilier vie familiale, professionnelle et sociale en développant de nouveaux accueils éducatifs notamment grâce à l'ouverture de la Maison de la Petite Enfance. Mais aussi d'améliorer les circuits d'information et d'orientation des familles en proposant un encadrement de qualité, en dynamisant les lieux de rencontres et d'échanges et en soutenant plus encore les familles dans leur fonction parentale. Le service Petite Enfance est à votre service et assure le fonctionnement au quotidien :

- d'un accueil collectif régulier :  
la mini-crèche Korczak
- d'un accueil familial : la crèche familiale
- d'un accueil collectif régulier pour les plus grands : la micro-crèche
- d'un accueil collectif occasionnel :  
la Halte-garderie
- de 2 multi-accueils au sein de la Maison de la Petite Enfance
- du RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

## LA CRÈCHE FAMILIALE

Maison de la Petite Enfance

Tel : 01 69 12 32 22

*Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h.*

### Description

Ce mode d'accueil permet à votre enfant d'être accueilli au domicile d'une assistante maternelle. Les assistantes maternelles de l'accueil familial sont des employées municipales. Elles assurent un relais affectif et éducatif (jeux, apprentissage, éveil,...) auprès de votre enfant. Chacune prend à sa charge 1 à 3 enfants (selon l'agrément obtenu auprès de la Direction des Solidarité et de la Famille du Conseil Général).

### L'équipe

L'assistante maternelle s'inscrit dans un véritable travail d'équipe avec la directrice et son adjointe.

### Les jardins d'éveil

Des séances de jardin d'éveil hebdomadaires, organisées par l'adjointe de la crèche, éducatrice de jeunes enfants,

sont proposées aux enfants de 2 à 3 ans. Ces accueils en groupe permettent aux enfants de découvrir différentes activités, et aux assistantes maternelles de mettre en commun leurs expériences.

### Le contrat d'accueil

Les parents signent un contrat qui les engage sur la présence de l'enfant selon leurs besoins, dans le cadre des horaires d'ouverture. Les temps de présence de l'enfant est de 5 jours par semaine avec un maximum de 12h par jour.

## LES TROIS MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS

*Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.*

> LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE - JOSEPHINE BAKER  
41-45 Rue Monttessuy (quartier Seine)

Composée de deux multi-accueils :  
• COLOMBINE - Tel : 01 69 12 32 25

Cette structure est un multi-accueil pouvant accueillir 60 enfants au sein du quartier Seine.

Du lundi au vendredi de 7h à 19h (pour le régulier)

En journée continue, de 9h à 17h (pour l'occasionnel)

• PIERROT - Tel : 01 69 12 32 23

Cette structure est un multi-accueil pouvant accueillir 20 enfants au sein du quartier Seine.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h (pour le régulier)

En journée continue, de 9h à 17h ou En demi-journée, de 9h à 12h, de 15h à 18h (pour l'occasionnel)

> JANUSZ KORCZAK

48, rue Albert Sarraut

(quartier Plateau)

Tel : 01 69 21 22 32

Cette structure est un multi-accueil pouvant accueillir 25 enfants au sein du quartier Plateau.

Du lundi au vendredi de 7h à 19h (pour le régulier)

En journée continue, de 9h à 17h (pour l'occasionnel)

## Description

Les multi-accueils assurent pendant la journée à la fois un accueil collectif régulier et un accueil collectif occasionnel. Une partie des enfants est accueillie régulièrement (de 2 à 5 jours par semaine), d'autres viennent pour quelques heures par semaine. Les enfants sont répartis en sections selon l'âge : bébés, moyens et grands. Ce mode d'accueil contribue à leur éveil, développe leur autonomie et favorise leur socialisation.

## L'équipe

Les directrices (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants) encadrent les équipes de professionnel de la Petite Enfance : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents polyvalents, infirmières, médecins, psychologues.

## Le contrat d'accueil

Pour l'accueil en régulier, les parents signent un contrat qui les engage sur la présence de l'enfant selon leurs besoins, dans le cadre des horaires d'ou-

verture. Les temps de présence de l'enfant varient de 2 à 5 jours par semaine avec un maximum de 12h par jour.

Pour l'accueil occasionnel, il n'a pas de contrat d'accueil, les familles règlent en fonction des heures de présence effective de vos enfants en prenant comme principe que toute heure commencée est due et en appliquant un plancher de 3 heures.

## MICRO-CRÈCHE

1 Bis rue Montenard  
(quartier centre-ville)  
Tel : 01 69 56 00 97

**Accueil des enfants âgés de plus de 2 ans du lundi au vendredi de 8h à 18h.**

## Description

La micro crèche peut accueillir 10 enfants de plus de deux ans. De par sa taille, cet accueil se situe à la jonction entre un accueil familial et un accueil collectif. Son objectif premier est d'accueillir l'enfant dans un lieu adapté à son âge, son rythme, en favorisant la

découverte de la vie collective et accompagne l'enfant vers l'autonomie.

## L'équipe

L'équipe est constituée d'une éducatrice de jeunes enfants référente technique, de 3 professionnels de la Petite Enfance, d'un agent d'entretien, d'un médecin et d'une psychologue.

## Le contrat d'accueil

Les parents signent un contrat qui les engage sur la présence de l'enfant selon leurs besoins, dans le cadre des horaires d'ouverture. Les temps de présence de l'enfant varient de 2 à 5 jours par semaine un maximum de 10h par jour.



## Les inscriptions à la crèche

**Auprès de l'espace Marianne - 25 Grande rue.**  
**Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible.**

### a) Conditions de préinscription

Pour bénéficier d'un accueil dans l'un des établissements de jeunes enfants de la Ville, vous devez être juvisien (justificatif de domicile à fournir). Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible.

### b) Formalités

Vous devez vous présenter à l'accueil de l'Espace Marianne et remplir un dossier de pré-inscription (disponible également sur le site internet de la Ville) pour lequel les documents suivants seront nécessaires :

#### Pour un enfant qui va naître :

Certificat de grossesse et justificatif de domicile. *L'inscription est définitivement validée par la remise de l'acte de naissance.*

#### Pour un enfant qui est né :

Acte de naissance ou livret de famille et justificatif de domicile

### c) Attribution des places

Une commission présidée par l'élue en charge de la Petite Enfance et de la Famille se réunit au deuxième trimestre pour préparer la rentrée de septembre. En cours d'année, lorsqu'une place se libère, une commission restreinte se réunit afin d'étudier les demandes en attente.

### Les critères d'attribution

Pour pouvoir bénéficier d'une place en crèche, il faut obligatoirement habiter Juvisy et respecter les différentes étapes du dossier de pré-inscription.

Pour l'accueil régulier, 15 % des attributions répondent à des sollicitations de travailleurs sociaux du territoire (PMI, CAF,...). Pour les 85% restants, les parents présents dans le ménage doivent être en activité. Dans un souci d'équité par rapport à la date de naissance, la liste d'attente est ensuite divisée par année et par trimestre. Les dossiers sont retenus en fonction de la date de pré-inscription. Les vœux des parents sont pris en compte (type de contrats, horaires, structure choisie,...) en les mettant en parallèle avec l'offre disponible. Au gré des départs, quelques places se libèrent et sont proposées dans l'ordre d'inscription aux familles maintenues en liste d'attente.

## LA HALTE D'ENFANTS

1 bis, rue Montenard  
(quartier centre-ville)

Tel : 01 69 21 29 25

### Les horaires

Les enfants sont accueillis par demi-journées de 3h ou en journée continue de 8h avec un maximum d'une journée et demi par semaine.

Lundi : 9h à 12h et 15h à 18h

Mardi et jeudi : 9h à 17h

Mercredi et vendredi : 9h à 12h

### Description

La halte garderie accueille des enfants pour une durée de quelques heures par semaine dans un cadre adapté, propre à favoriser leur épanouissement individuel et social.

### L'équipe

La halte garderie est composée d'une directrice, de deux auxiliaires de puériculture et de trois agents polyvalents. Pour la Halte-Garderie, il n'a pas de contrat d'accueil, les familles règlent en fonction des heures de présence effective de leurs enfants en prenant comme principe que toute heure commencée est due et en appliquant un plancher de 3 heures.

## LE RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Maison de la Petite Enfance

41-45 rue Monttessuy

Tel : 01 69 12 32 21

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s salarié(e)s du particulier employeur et des enfants qu'elles accueillent.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, un accompagnement dans leur démarche pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e) et la liste actualisée.

Le RAM apporte aux assistant(e)s maternel(le)s un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences, d'être accompagnée dans leurs démarches et d'obtenir une documentation professionnelle.

### Accueil sur rendez-vous :

- mardi de 15h à 19h
- mercredi (une semaine sur deux) de 9h à 12h45
- jeudi de 14h à 17h
- vendredi (une semaine sur deux) de 9h à 12h

Les horaires changeront probablement en cours d'année, vous en serez informé.

### Permanences téléphoniques :

- lundi 13h15-14h15
- mardi 13h30-15h
- jeudi 12h-12h45

Des temps d'accueil collectif sont également proposés par le RAM. Ces derniers constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistant(e)s maternel(le)s.

## CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE – PMI

53, rue Monttessuy

Tel : 01 69 21 49 94

Les locaux de la PMI déménageront en cours d'année à la Maison de la Petite Enfance, vous en serez informé.

Le centre de protection maternelle et infantile est un service de prévention et de dépistage du Conseil général, lieu privilégié d'échanges et d'informations entre parents et professionnels, pour tous les enfants de 0 à 6 ans. Les consultations sont gratuites. Elles ne remplacent nullement le médecin de famille dont le rôle est complémentaire.

### Les horaires

Consultations uniquement sur rendez-vous :  
Mardi : 9h à 12h  
Mercredi : 8h30 à 12h  
Jeudi : 13h30 à 17h  
Samedi : 8h30 à 12h

### Accueil, pesée, conseils, préparation du dossier de suivi de l'enfant :

Mardi : 13h30 à 16h  
Jeudi : 9h à 12h

### Lors de la 1<sup>ère</sup> visite, se munir :

- du carnet de santé
- des numéros de sécurité sociale et de CAF



## Le paiement

### Pour toutes l'ensemble des structures

La participation financière est calculée à partir des ressources mensuelles du ménage qui sont multipliées par un taux d'effort fixé par la CAF. Ce taux varie en fonction du nombre d'enfants et des revenus de la famille.

### La participation financière

Revenus mensuels nets fiscaux. Le taux d'effort horaire est défini en %

des ressources mensuelles et selon le nombre d'enfants.

- 1 enfant : 0,06 %
- 2 enfants : 0,05 %
- 3 enfants : 0,04 %
- 4 à 7 enfants : 0,03 %
- 8 à 10 enfants : 0,02 %

### La nature des ressources

Tous les revenus avant déductions fiscales de l'année N-2, (hors prestations familiales et aides au logement).

*Le service Education, avec l'ensemble des services municipaux, organise, coordonne et soutient les actions liées à l'enseignement, l'accueil des enfants et leurs loisirs afin d'offrir un service de qualité.*



Service de qualité qui se traduit par de véritables projets éducatifs et culturels. De nombreux services sont également proposés aux familles, ouverts à tous et pour lesquels le quotient familial s'applique, dont les études dispensées dans les écoles par les enseignants.

Ainsi, l'accueil du soir ré-ouvrira ses portes début septembre pour accompagner les enfants tout au long de l'année scolaire. Le centre de loisirs, géré par la Fédération d'éducation populaire Léo Lagrange, accueille les élèves dans leur école durant les temps péri et posts scolaires, ainsi qu'au centre de loisirs. Le temps du midi et l'accueil du soir du CLAS sont aussi gérés par les animateurs.

## ÉCOLES MATERNELLES

### SAINT-EXUPÉRY

Tel : 01 69 21 94 17  
27, Grande rue  
8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30  
Directrice : Mme Morel

### FRANÇOISE DOLTO

Tel : 01 69 21 08 40  
2, rue des Palombes  
8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30  
Directrice : Mme Vallence

### LA FONTAINE

Tel : 01 69 21 98 43  
36, rue Monttessuy  
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45  
Directrice : Mme Cousin

### JEAN-JAURÈS

Tel : 01 69 21 56 87  
5, rue Petit  
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45  
Directrice : Mme Cherry

## ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

### JEAN-JAURÈS

Tel : 01 69 21 56 82  
5, rue Petit  
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45  
Directeur : M. Plas

### MICHELET

Tel : 01 69 21 99 25  
30, rue Blazy  
8h15 à 11h15 – 13h15 à 16h15  
Directrice : Mme Murariu

## AUTRE GROUPE SCOLAIRE

### ÉCOLE PRIVÉE CATHOLIQUE SAINTE-ANNE

Tel : 01 69 21 41 87  
12, rue du Lieutenant Legourd  
Directrice : Mme Le Moulzy

## DES ACTIONS A CARACTÈRE ARTISTIQUE, CULTUREL OU SPORTIF

Les écoles bénéficient de moyens pédagogiques complémentaires assurés par la Ville et la Communauté d'agglomération par le biais d'intervenants spécialisés du conservatoire Les Portes de l'Essonne, de la médiathèque Raymond Queneau, de l'école d'art Camille Lambert ou du cinéma Agnès Varda. Des séances de natation scolaire ont habituellement lieu pour toutes les classes d'élémentaires. La ville organise également chaque année un cross scolaire, des rencontres gymniques, des interventions en classes telles que le permis piétons (avec la participation de la police citoyenne), les découvertes de l'Observatoire Camille Flammarion, l'histoire du bombardement de Juvisy etc.

## LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Les repas sont préparés par le personnel municipal dans les 2 cuisines centrales de la ville. Des activités d'animation et de détente sont organisées sur le temps de la pause méridienne afin de contribuer à l'équilibre de la journée de l'enfant et à son bien-être. Vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant

scolaire, renseignez-vous auprès de l'espace Marianne. Pour les allergies ou intolérances alimentaires, remettre obligatoirement un certificat médical au directeur de l'école afin qu'un projet d'accueil individualisé soit mis en place. La facture établie par la mairie est à régler en se présentant à l'espace Marianne (service régie) ou par courrier en mairie (libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public). Possibilité de paiement par carte

bancaire et par prélèvement automatique. Dans ce cas, le tarif hors commune est appliqué.



Tarifs par repas en fonction du quotient familial	
1A	0,81 €
1B	0,97 €
2	1,45 €
3	1,82 €
4	2,32 €
5	2,92 €
6	3,64 €
7	4,25 €
8	5,17 €
9	5,72 €
10	6,58 €
11	7,43 €
HC	8,34 €

# Avant et après l'école

## L'ACCUEIL DU SOIR

### Renseignements :

Julie Girard

Coordinatrice des temps de l'enfant

Service Education

01 69 12 50 00

Les accueils du soir s'inscrivent dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Ils proposent aux enfants d'élémentaire et aux collégiens l'aide et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour leur permettre de s'épanouir à l'école et dans leur environnement familial et social. Ils sont assurés par une équipe mixte de salariés et de bénévoles, **en accès libre et gratuit**.

La fiche d'inscription est à retirer et à retourner complétée à l'espace Marianne avant le 2 septembre si vous souhaitez

que votre enfant soit accueilli à compter du premier jour d'école (le mardi 3 septembre), et à partir du 3 septembre sur l'une et l'autre des structures.

Les intervenants de l'accueil du soir seront également à votre disposition pendant la journée des associations, le samedi 14 septembre.

### Les sites :

#### Sur le Plateau

A la maison de quartier Albert Sarraut

34, rue Albert Sarraut

Tél : 01 69 21 66 69

Les lundis, mardis et vendredis

De 17h à 18h30

#### En centre-ville

Dans les locaux du centre de loisirs

25, rue Vercingétorix

Les lundis, mardis et jeudis

De 16h30 à 18h30

## Recherche de bénévoles et de salariés pour l'accueil du soir

La ville de Juvisy recherche des accompagnateurs bénévoles et salariés pour intervenir un ou plusieurs soirs par semaine sur les accueils du soir. L'accompagnateur devra avoir une expérience dans le soutien scolaire, un bon sens relationnel avec les enfants et les jeunes et un goût pour l'animation pédagogique.

Ces accueils se déroulent sur deux sites :

- Au centre ville, dans le CLSH de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi et jeudi
- Au Plateau, dans la salle Albert Sarraut de 17h à 18h30 le lundi, mardi et vendredi.

### Pour plus d'informations, contactez :

Julie Girard

Coordinatrice des temps de l'enfant

Service Education

01 69 12 50 00

## LES ÉTUDES SURVEILLÉES

**Etude surveillée assurée par les enseignants dans les écoles élémentaires.**

L'inscription se fait auprès de l'école et donne lieu à une participation forfaitaire et, à partir de la rentrée 2013, mensuelle (voir tarifs ci-dessous). La facture établie par la mairie est à régler en se présentant à l'espace Marianne (service régie) ou par courrier en mairie (libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public). Possibilité de paiement par carte bancaire et par prélèvement automatique.

**École Jean-Jaurès :**

16h45 – 18h

**École Michelet :**

16h15 – 17h45

TARIFS		
QF	A l'unité	Forfait mensuel
1A, 1B, 2	gratuité	gratuité
3, 4	1,76 €	14,97 €
5, 6	2,37 €	20,16 €
7, 8	3,33 €	28,30 €
9, 10, 11	4,96 €	42,19 €
HC	6,29 €	53,45 €

## LES ACCUEILS PRÉSCOLAIRES

Ils fonctionnent dans chaque école le matin à partir de 7h30 jusqu'au début du temps scolaire.

QF	1 heure	1 heure + goûter
1A	0,64 €	0,71 €
1B	0,74 €	0,82 €
2	0,88 €	0,98 €
3	0,97 €	1,08 €
4	1,07 €	1,19 €
5	1,33 €	1,48 €
6	1,52 €	1,69 €
7	1,73 €	1,92 €
8	1,97 €	2,19 €
9	2,24 €	2,49 €
10	2,68 €	2,97 €
11	2,98 €	3,31 €
HC	3,28 €	3,65 €

## LES ACCUEILS POSTSCOLAIRES

Dans les écoles maternelles, après l'école jusqu'à 19h. Dans les écoles élémentaires, après l'étude. A l'école Michelet

de 17h45 à 19h. A l'école Jean-Jaurès de 18h à 19h. Une équipe d'animateurs organise avec les enfants des activités d'éveil et de détente. Une fiche de renseignements utiles concernant les enfants qui fréquentent les accueils est à remettre avant la rentrée des classes au centre de loisirs (rue Vercingétorix), ou à l'espace Marianne. Les enfants ne résidant pas à Juvisy sont accueillis dans la limite des places disponibles.

### Le transport

Un ramassage scolaire est organisé pour les deux écoles élémentaires. Il est gratuit pour les familles et s'effectue matin et soir. Une demande de carte de transport scolaire transmise à votre domicile par le conseil général ou retirée auprès de l'espace Marianne doit être complétée et remise au service Education (espace Marianne). Celle-ci peut également être téléchargée sur le site :

<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie/transports-collectifs/les-transports-scolaires>

### Calendrier des vacances scolaires 2013-2014\*

**Rentrée des élèves :**

le mardi 3 septembre 2013

**Vacances de la Toussaint :**

du 19 octobre au 4 novembre 2013

**Vacances de Noël :**

du 21 décembre 2013  
au 6 janvier 2014

**Vacances d'hiver :**

du 15 février au 3 mars 2014

**Vacances de printemps :**

du 12 au 28 avril 2014

**Début des vacances d'été :**

le 5 juillet 2014

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.*

*\*Sous réserve de modification*



# Et quand l'école est finie ?

## LE CENTRE DE LOISIRS

25, rue Vercingétorix  
Tel : 01 69 21 23 93

Lieu d'éveil éducatif mais aussi espace de découverte, de création et d'épanouissement : jeux d'expression, menuiserie, jardinage, travaux manuels, jeux d'extérieur, initiations sportives, sorties et découvertes... Les enfants inscrits au centre de loisirs pourront bénéficier d'un accompagnement vers l'école municipale des sports, le mercredi matin.

### L'accueil

Le centre accueille les enfants de 3 à 14 ans demeurant à Juvisy. Il est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Les activités ont lieu de 9h30 à 17h. Un circuit de car permet aux enfants de rejoindre le centre de loisirs à 9h. Le mercredi, les enfants de maternelle déjeunent à l'école Saint-Exupéry, les plus grands au restaurant de l'école Michel. Pendant les vacances scolaires, tous les enfants déjeunent au groupe scolaire Jean Jaurès. Les goûters sont servis au centre. Pour mieux répondre aux différents rythmes et besoins de chacun, les groupes sont structurés ainsi :

- un accueil pour les 3-5 ans,
- un accueil pour les 6-9 ans,
- un club de « préados » destiné à accueillir les 10-14 ans, pour lesquels il sera proposé des stages culturels et sportifs.

### L'inscription et le paiement

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille, des certificats de vaccinations obligatoires. La facture établie est à régler en se présentant au centre de loisirs ou par courrier. Le calcul du quotient familial est effectué à l'espace Marianne. L'inscription est unique (un seul document) et reste valable pour tous les temps d'accueil et de loisirs (avant et après l'école, le mercredi et pendant les vacances) encadrés par les équipes de Léo-Lagrange, du 1er septembre au 31 août. Cette ins-

cription se fera exclusivement auprès du secrétariat du centre de loisirs.

### Permanences / secrétariat

Lundi : 14h – 19h.  
Mardi : 9h – 12h.  
Mercredi : 7h30 – 19h.  
Jeudi et vendredi : 9h – 12h

QF	Journée + goûter	1/2 Journée	Garderie / heure
1A	3,27 €	2,12 €	0,64 €
1B	4,08 €	2,65 €	0,74 €
2	5,10 €	3,31 €	0,88 €
3	6,33 €	4,11 €	0,97 €
5	9,6 €	6,28 €	1,33 €
6	12,06 €	7,84 €	1,52 €
7	15,02 €	9,76 €	1,73 €
8	18,68 €	12,14 €	1,97 €
10	29,01 €	18,86 €	2,68 €
11	36,10 €	23,47 €	2,98 €
HC	40,23 €	26,15 €	3,28 €

## LES CENTRES DE VACANCES

Pendant l'été, un programme large et diversifié de séjours de vacances est proposé chaque année aux enfants et jeunes Juvisiens de 6 à 17 ans. Participation selon le quotient familial.

Deux plaquettes de présentation des centres de vacances sont éditées en avril et distribuées en fonction des tranches d'âge, dans les écoles primaires ou au collège et dans les lycées de la ville.

Elles sont également disponibles à cette période de l'année dans les lieux d'accueil de la ville.

## ASSOCIATION CULTURE ET JEUNESSE

Tel : 01 69 12 50 72 - [www.acjuvisy.fr](http://www.acjuvisy.fr)

Vacances scolaires et mercredis : aux Travées (rue du Dr Vinot) et à la Maison de quartier F. Rossif (place Louise Michel).

L'association propose des sorties, des animations et activités, des stages, des sorties familiales.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis 1991, le CME permet aux enfants de participer à la vie de leur ville. Depuis 2010, les élections ont lieu en fin d'année scolaire et permettent aux enfants scolarisés en CM1 d'être élus pour deux années pleines de mandat. L'objectif est de porter les projets pour lesquels ils ont été élus par leurs pairs. A titre d'exemple, cette année, les conseillers ont participé activement au Téléthon et à la journée Sport et Jeux en Famille afin de contribuer à la sensibilisation au handicap.

L'environnement étant une autre de leur préoccupation, ils ont également participé à la réflexion sur l'aménagement du parc Cheveaux. Traditionnellement, ils organisent également une fête pour les CM2 et les 6<sup>èmes</sup>, en fin d'année scolaire, afin de faciliter le passage vers le collège et permettre ainsi aux enfants de se rencontrer et d'échanger.

### En savoir [ + ] :

Julie Girard,  
coordinatrice des temps de l'enfant  
Halima SALMI, animatrice du CME  
Service Education : 01 69 12 50 00

Les réunions des conseillers  
ont lieu à l'espace Marianne  
les mercredis après-midis  
avec l'animatrice du CME.

*Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de Juvisy tente de contribuer, à son niveau, à accompagner les jeunes dans la réussite de leurs projets et de leur parcours.*

## En savoir [ + ] :

Service enfance/éducation/  
jeunesse  
01 69 12 50 00

Elle poursuit résolument son soutien aux associations qui œuvrent aux côtés des jeunes dans un esprit de transparence, d'intérêt général et souvent selon des valeurs d'éducation populaire.

La mission jeunesse de la ville tente également avec le concours des associations de réinstaurer le dialogue entre les jeunes et la municipalité en impliquant ces derniers dans la vie de la commune.

## LES COLLEGES ET LES LYCEES

### COLLÈGE FERDINAND BUISSON

3, rue Carnot  
Tél. : 01 69 21 42 57 –  
01 69 96 80 32

### LYCÉE MARCEL PAGNOL

Avenue de la Terrasse Prolongée  
91200 Athis-Mons  
Tél. : 01 69 21 78 08  
Fax : 01 69 24 90 91

### LYCÉE PROFESSIONNEL

#### JEAN MONNET

51, avenue du Général de Gaulle  
Tél. : 01 69 12 44 50

## ASSOCIATION CULTURE ET JEUNESSE

### PROPRIÉTÉ DUCASTEL

1, rue de l'Observatoire  
Tél. : 01 69 12 50 72  
Mail : [acj.asso@free.fr](mailto:acj.asso@free.fr)  
Site : [www.acjuvisy.fr](http://www.acjuvisy.fr)

L'ACJ vous propose des activités culturelles, sportives, ludiques, familiales, des espaces d'animations et de rencontres ainsi que des manifestations tout au long de l'année à destination des jeunes et de leurs familles :

- Des activités de types « club »
- Plusieurs lieux d'accueil : Les Travées, le centre Frédéric Rossif, la maison Argeliès...
- Une programmation spécifique pour les vacances scolaires

### Les tarifs

Plein tarif : 15€ pour adultes  
Tarifs réduits : 5€ pour les moins de 25 ans, 20€ pour les familles  
Un complément appelé cotisation est demandé pour certains clubs et certaines activités.

### Reprises des activités :

Courant septembre 2013

### Contacts

A l'accueil : Propriété Ducastel  
1, rue de l'Observatoire  
Sur notre stand lors de la journée des associations du 14 septembre au gymnase Ladoumègue ou directement auprès des animateurs et professeurs de clubs.

## MISSION LOCALE NORD ESSONNE

9, rue du Docteur Vinot

Tél. : 01 69 38 29 10

La Mission Locale Nord Essonne est une association intercommunale à l'attention des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés d'ordre social ou professionnel. Elle les accompagne dans leurs différents projets autour de l'emploi, la formation, la santé, la citoyenneté, le logement...

## ASSOCIATION MEDIANE PREVENTION

26, avenue Gounod  
[mediane.prevention@wanadoo.fr](mailto:mediane.prevention@wanadoo.fr)

Cette association de prévention spécialisée s'adresse à des jeunes en difficulté, principalement âgés de 12 à 18 ans, et a pour but de prévenir leur marginalisation sous toutes ses formes ; faciliter leur insertion sociale et professionnelle en les aidants à acquérir leur autonomie et à développer leurs potentialités.

## ASSOCIATION RESSOURCES

29, rue Wurtz

Tél. : 01 69 21 06 72

Le projet associatif se définit dans le cadre d'une approche générale des addictions aux psychotropes, par la mise en place d'une démarche partenariale de type transversale.

Il s'agit d'appréhender les problèmes posés par l'usage de drogues dans leur globalité et d'offrir au public des outils susceptibles de répondre tant sur le plan préventif que curatif.

### En savoir +

Retrouvez toutes les associations sur le site de la Ville [www.juvisy.fr](http://www.juvisy.fr) ou dans le guide des associations. A retirer à l'Espace Marianne ou à l'Hôtel de Ville. Mais aussi lors de la journée des associations, le 14 septembre prochain.



*Le service Retraités a pour mission de proposer et coordonner un service d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes âgées et retraités de tout âge, actives ou non, résidentes sur la commune. Ce service est intégré au centre d'information et de coordination gérontologique (CLIC) de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne (CALPE) et indépendant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).*

Lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées, et favoriser le développement des solidarités locales, intergénérationnelles et citoyennes sont les objectifs auxquels répondent le service retraités en mettant en place des actions diverses. La municipalité collabore également avec un réseau de partenaires locaux pour offrir une gamme de services complets afin de développer de façon harmonieuse et cohérente la vie sociale juvisienne : information, aide administrative, aide à domicile, service de transport et animation sociale.

## LE SERVICE RETRAITÉS/ C.L.I.C

Le service Retraités de Juvisy fait partie du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la CALPE au même titre que celui des villes d'Athis-Mons et Paray Vielle-Poste.

Deux assistants sociaux sont à la disposition des retraités juvisiens et de leurs proches. Ils assurent l'accueil, l'information, l'orientation, la prise en charge globale des retraités à partir de 60 ans. Ils apportent un soutien aux démarches administratives, à l'aide à la définition d'un projet de vie, ils interviennent dans le cadre de la précarité et coordonnent le soutien à domicile. Une animatrice sociale et un agent de convivialité complètent l'équipe.

### Pour lutter contre l'isolement :

- Le service organise des voyages et des sorties tout au long de l'année (repas de l'amitié une fois par an, sorties culturelles...)
- Un service de transport adapté est proposé aux personnes à mobilité réduite afin de faciliter leurs déplacements pour effectuer les démarches de la vie quotidienne, et ainsi contribuer à rompre leur isolement par un

accompagnement au restaurant d'entreprise SNCF, au supermarché, aux ateliers d'équilibre, à l'accueil de jour de la résidence Juliet Thomas, et aux clubs (UNRPA et Quat' saisons).

### Pour contribuer au maintien à domicile dans les meilleures conditions et selon le souhait des personnes :

- Un service de portage de repas à domicile est proposé de façon temporaire aux personnes rencontrant des difficultés (hospitalisation, perte d'autonomie...),
- Un dispositif de téléassistance vous est proposé par l'intermédiaire du service Retraités. Vous êtes reliés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute. Au moindre incident, vous avez la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais
- Le service coordonne la mise en place des aides à domicile.

### Voici les activités du 2<sup>ème</sup> semestre :

- **Vendredi 20 septembre** : « Histoire de savoir-faire » en Seine et Marne.
- **Vendredi 11 octobre** : « Artisans et Artistes » à Barbizon.
- **Jedi 21 novembre** : Visite du Palais Bourbon.
- **Vendredi 20 Décembre** : Opéra Bas-

tille, spectacle « La belle au bois dormant »

- **Forum santé le 16 décembre** « Bien-être pour bien vieillir », sur le thème du sommeil et de l'auto-médication à l'Espace Tocqueville.

### LE CLIC

**3, rue Lefèvre-Utile à Athis-Mons  
Tél. : 01 69 57 80 92**

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, géré par la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne. Observatoire gérontologique local, il coordonne le réseau sanitaire et social du bassin de vie, met en place des actions de prévention pour les retraités et leur famille (ateliers équilibre, ateliers mémoire), initie des actions de formation pour les professionnels. Enfin il accompagne les retraités dans le domaine de l'aménagement de l'habitat, et de l'évaluation des besoins pour la CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse).

**Temps fort séniors organisés par le CLIC les 16, 17 et 18 octobre sur le thème : « Vivre ensemble entre générations ».**  
**Renseignements au 01 69 57 80 92**  
**Service retraités 01 69 12 50 00**

## LES CLUBS RETRAITÉS

### UNRPA

Contact : Mme Houeix, 6 rue Piver,  
Tél. : 01 69 12 50 05

Union nationale des retraités et des personnes âgées (Espace Tocqueville). Ouvert du lundi au vendredi sauf le jeudi, de 13h30 à 17h. Concours de belote tous les mois, repas amicaux et sorties.

### LES QUAT'SAISONS

Contact : Mme Olivaux  
Tél. : 01 69 21 22 28

Propose de passer d'agréables moments tous les jeudis après-midi : belote, loto, scrabble, goûters, sorties. Salles de réunion : salle Monttessuy.

### ACJ

Contact : J.L. Dardaigne  
Tél. : 01 69 12 50 72

Thé dansant, bridge, broderie etc.

## LES PARTENAIRES LOCAUX

### L'AJSD

Association juvisienne de soutien à domicile  
Siège social : 9, voie Edgar Varèse  
Tel : 01 69 21 74 60

Le service de Soins Infirmiers à Domicile apporte une aide partielle ou complète pour les soins d'hygiène et de santé aux personnes âgées et aux personnes handicapées de moins de 60 ans, par le passage, une ou deux fois par jour, d'une aide soignante pour la toilette, l'habillage, le lever et/ou le coucher (avec la collaboration d'une infirmière libérale si nécessaire). Intervient gratuitement sur prescription médicale.

### LA RÉSIDENCE JULIET THOMAS

1, rue Gabriel Fauré à Juvisy  
Tél. : 01 69 45 52 15

Séjour temporaire ou à la journée, la structure est ouverte à toute personne retraitée, en sortie d'hospitalisation, en l'absence des proches, pour retrouver des forces... Accueil au sein d'un groupe de 10 personnes, en chambre individuelle avec si be-

soin une aide à la toilette. Ambiance chaleureuse et familiale. La résidence est habilitée à l'aide sociale, ce qui permet un coût de séjour en fonction du revenu. Durée maximum de séjour : 120 jours par an.

### L'AFAD

Aide familiale à domicile  
19, rue Jean Danaux  
Tél. : 01 69 56 52 00

Service d'aide à domicile pour apporter un soutien dans les actes du quotidien (aide ménagère, aide aux courses et à la préparation des repas, pour l'entretien du linge, garde de nuit et de jour, aide à la toilette).

### ENSEMBLE 2 GÉNÉRATIONS

Les services Retraités et Habitat-Logement de la Ville, en partenariat avec l'association ensemble2générations, vous propose d'améliorer votre quotidien en hébergeant un étudiant. Vous disposez d'une chambre libre et vous êtes à la recherche d'une présence, de petits services, d'une compagnie pour partager des moments privilégiés comme des promenades, des sorties culturelles, une initiation à l'informatique ? La solution de la cohabitation intergénérationnelle est faite pour vous.

### En savoir [ + ] :

ensemble2générations,  
Pascale CHOLAT : 06 09 06 76 44  
Service Retraités de la Ville :  
01 69 12 50 05

### Les ateliers Equilibre

20 séances encadrées par un professeur de sport diplômé en gérontologie. Ces séances proposent des exercices de gymnastique douce et adaptés à votre rythme. Répartis en stages, les stages « d'équilibre I » vous aideront à vous maintenir en pleine forme, vous apprendront à appréhender votre corps différemment, à éviter les faux mouvements, à dénouer vos articulations et à vous relever en cas de chute. Les stages « d'équilibre II » permettront aux plus anciens inscrits de continuer à pratiquer des exercices physiques adaptés à



### LA MAISON DE RETRAITE CAMILLE DESMOULINS

Tél. : 01 69 12 59 00

Situé sur le Plateau (2, avenue Anatole-France), l'établissement propose 83 places : 70 logements individuels permanents (dont 14 réservés aux personnes atteintes de pathologie de type Alzheimer) et quelques places pour l'hébergement temporaire, l'accueil de nuit ou de jour. La maison, gérée par l'association ARPAD (association pour personnes âgées dépendantes), est habilitée à l'aide sociale, et peut donc accueillir des personnes aux ressources modestes.

leurs besoins et à leur niveau.

Deux sessions de chacun des stages vous sont proposées toute l'année.

LIEUX : en alternance à Juvisy, Paray-Vieille-Poste et Athis-Mons.

Renseignements : Service retraités de la Ville 01 69 12 50 05

### Les ateliers Mémoire

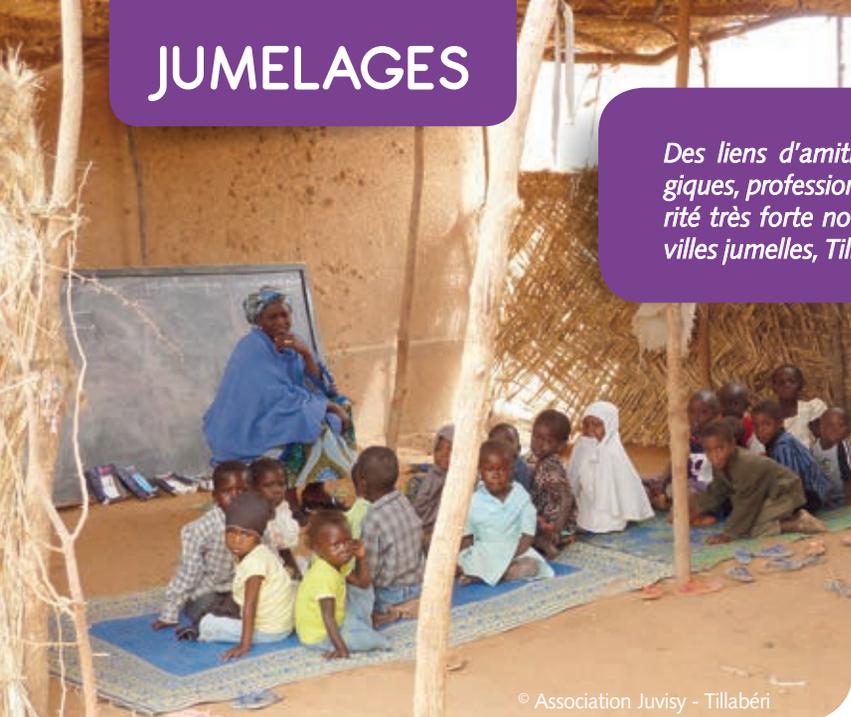
12 séances pour stimuler et entraîner votre mémoire.

2 sessions se déroulent toute l'année.

Lieux : en alternance sur Juvisy, Paray Vieille Poste et Athis Mons.

Renseignements : Service Retraités de la Ville 01 69 12 50 05

*Des liens d'amitié forts, des échanges culturels, pédagogiques, professionnels, des actions communes et une solidarité très forte nourrissent les liens entre Juvisy et ses deux villes jumelles, Tillabéri au Niger et Thale en Allemagne.*



© Association Juvisy - Tillabéri

Situées à des milliers de kilomètres les unes des autres, les liens d'amitié perdurent encore et toujours. Des actions de coopération décentralisée aux échanges en passant par des projets communs ces jumelages enrichissent le quotidien de nombreux juvisiens qui s'investissent à nos côtés pour renforcer nos relations au quotidien. Deux associations travaillent notamment aux côtés du service relations internationales de la Ville, Juvisy-tillabéri et Juvisy-Thale.

## LE SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

6, rue Piver

Tél. : 01 69 12 50 02

[maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr](mailto:maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr)

Le service relations internationales travaille en étroite collaboration avec les deux villes jumelles que sont Tillabéri

et Thale et avec les deux associations à savoir Juvisy-Tillabéri et Juvisy-Thale.

Le jumelage avec Tillabéri tient davantage à ce que l'on appelle de la coopération décentralisée ainsi la ville travaille activement avec nos amis nigériens à des actions communes qui portent sur différents domaines (appui

institutionnel, formation des agents communaux de Tillabéri dans le cadre d'échange de fonctionnaires, amélioration de la sécurité alimentaire par le développement de nouvelles formes d'agriculture, construction de classe etc.), tout cela avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères et du Conseil Général de l'Essonne.

## ASSOCIATION JUVISY-THALE

Association très active, Juvisy-Thale organise toute l'année différents projets et actions permettant à chacun de découvrir la culture allemande et la ville de Thale. Ainsi elle s'efforce avec le soutien de la ville d'organiser des voyages touristiques à Thale et ses alentours mais aussi des « séjours découverte » en Allemagne et en France,

des séjours d'été pour les jeunes et accueille tous les ans des délégations allemandes afin de renforcer les liens d'amitié de faire découvrir notre ville et notre région. Elle soutient les jeunes recherchant un échange linguistique, organise des « Stammtish hebdomadaire » (pratique de la conversation en allemand, des « Deutsches Frühstück » (petits déjeuners allemands et travaille avec les professeurs du lycée Marcel

Pagnol sur divers projets. Enfin elle organise tout au long de l'année des ciné-débats autour de grands réalisateurs allemands, des conférences sur l'histoire et la littérature allemande ainsi que le traditionnel marché de Noël.

**En savoir +**

Présidente : Evelyne Lauzeral  
[maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr](mailto:maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr)

## ASSOCIATION JUVISY-TILLABÉRI

L'association fondatrice de notre jumelage avec la Commune de Tillabéri au Niger en 1988 participe aux côtés de la ville à la mise en œuvre d'action à Tillabéri et à Juvisy. Elle organise des échanges entre les habitants ou institutions (écoles, jeunes...) de Juvisy et de Tillabéri.

A Tillabéri, l'association apporte un

soutien financier, technique et méthodologique aux initiatives de développement à Tillabéri. Dans ce cadre, l'association apporte un soutien à la bibliothèque municipale, à l'émergence de micro-crédits mais concourt également à la prospérité des 17 banques céréalières regroupant quelques 1400 familles tillabérienne avec l'achat d'unités de culture atelée (charrue, charrette, bœufs), assure

un appui à la formation de personnes handicapées, un appui pédagogique aux écoles et maternelles. A Juvisy, l'association organise des conférences, actions de sensibilisation et de découverte dans les écoles et la vente d'artisanat nigérien.

**En savoir +**

Président : André Bussery – Maire Honoraire de Juvisy  
[maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr](mailto:maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr)

# SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE



La vie sportive de la commune est animée par de nombreuses activités grâce à l'implication des 26 associations qui regroupent pas loin de 3 000 adhérents. Les activités proposées sont variées avec du basket, football féminin et masculin, du tennis, de la natation ou encore de la gymnastique, mais aussi des disciplines moins connues comme le shintaïdo, la capoeira ou encore le tai chi chuan.

## En savoir [ + ] :

Direction de la citoyenneté  
Service Sport et Vie associative  
01 69 12 50 65

L'accès au sport pour tous demeure une priorité. La municipalité met gratuitement à disposition des associations sportives les infrastructures de la Ville, tout comme les minibus pour leur déplacement en compétition, ainsi qu'un soutien logistique pour toutes les manifestations.

Le service sport et vie associative tient les plannings d'occupation et de compétition des infrastructures. Ce service propose une aide à la création d'association, au montage de projet, soutient l'élaboration des dossiers de subvention, et gère la maison des associations. Celle-ci, située au 9 rue du Docteur Vinot, permet aux associations d'organiser ses activités (réunions, permanences,...) et d'accueillir les cours d'anglais du mini-school.

Le service Sport et Vie associative organise différentes manifestations tout au long de l'année comme la journée Sports et jeux en famille, la journée des associations, le téléthon, puis en partenariat avec les écoles et le concours de l'inspection académique, le cross scolaire et les rencontres gymniques. Il soutient et accompagne également toutes les manifestations sportives.

Pour vous aider à faire votre choix, vous retrouverez dans le Guide des Associations 2013/2014 la totalité des associations juvisiennes.

## ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Direction de la Citoyenneté  
Service Sport et Vie associative  
Tél : 01 69 12 50 65

Pour les enfants nés en 2006-2007-2008

Activités tous les mercredis en période scolaire au complexe sportif Ladoumègue de 10h45 à 12h.

### Début des activités :

Le mercredi 25 septembre 2013.

5 activités proposées en 5 cycles : athlétisme, jeux de ballons et de disques, gymnastique, jeux d'opposition, jeux de raquettes.

### Inscriptions :

Samedi 14 septembre 2013 de 9h30 à 18h lors de la Journée des Associations au gymnase Jules Ladoumègue ou du 16 au 20 septembre auprès du Service Sport et Vie associative, Hôtel de Ville – 6, rue Piver

Inscriptions limitées à 70 enfants.

### Tarif selon quotient familial

QF	A l'année	Réduction Centre de loisirs (-35%)
1A	23,00 €	15,00 €
1B	27,00 €	17,50 €
2	30,50 €	19,50 €
3	35,00 €	23,00 €
4	39,00 €	25,00 €
5	45,00 €	29,50 €
6	53,00 €	35,00 €
7	60,00 €	36,00 €
8	68,00 €	45,00 €
9	80,00 €	52,00 €
10	91,00 €	60,50 €
11	105,00 €	69,00 €
HC	132,00 €	85,00 €

### Pour s'inscrire à l'École Multisports

- Remplir la fiche d'inscription et l'autorisation d'intervention d'urgence.
- Régler le montant de la cotisation selon le quotient familial.
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme, des jeux de ballons et de disque, des jeux d'opposition, de la gymnastique et des jeux de raquettes.
- Fournir l'attestation d'inscription au centre de loisirs Léo Lagrange si votre enfant le fréquente régulièrement, afin de pouvoir bénéficier du tarif réduit.

Tout dossier non complet lors de l'inscription sera mis sur liste d'attente (sauf cas de force majeure).

## CENTRE AQUATIQUE DES PORTES DE L'ESSONNE

Rue Paul Demange  
91200 Athis-Mons  
Tél. : 01 69 57 81 00  
www.portessonne.fr

# SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

## Activités

Le centre aquatique des Portes de l'Essonne offre un large panel d'activités : Aquagym classique, Aquasport, Aquatraining, Aquabike, Aquaphobie, futures mamans, bébés nageurs, jardin d'enfants, natation adulte, cours collectifs, natation ados.

### Tarifs entrée simple

Communauté d'agglomération des Portes Essonne : Adulte : 3,50€ / Enfant : 2,50€

Hors : Adulte : 4,50€ / Enfant : 3,50€

## Activités

Communauté d'agglomération des Portes Essonne : Mois : 30€.

Trimestre : 80€

Hors : Mois : 40€. Trimestre : 110€

### Espace bien-être

Communauté d'agglomération des Portes Essonne : 14€ (130€ les 10 entrées)

Hors : 18€ (170€ les 10 entrées)

### Horaires

• **Période scolaire** (fin des entrées 30 minutes avant l'évacuation des bassins)

Lundi et jeudi : 10h - 19h45

Mardi et vendredi : 10h - 21h45

Mercredi : 10h - 19h45

Samedi : 10h - 12h45 et 14h - 17h45

Dimanche : 9h - 12h45 et 14h - 17h45

• **Petites vacances scolaires**

Lundi, mercredi et jeudi : 10h - 19h45

Mardi et vendredi : 10h - 21h45

Samedi : 10h - 12h45 et 14h - 17h45

Dimanche : 9h - 12h45 et 14h - 17h45

## PISCINE SUZANNE BERLIOUX

19, rue Jules-Ferry à Juvisy-sur-Orge

Tel : 01 69 21 70 20

### Horaire d'ouverture au public

• **Période scolaire**

Mardi : 17h15 - 20h

Mercredi : 11h - 17h

Jeudi : 18h - 21h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Dimanche : 9h - 12h

• **Petites vacances scolaires**

Mardi : 11h - 18h

Mercredi : 11h - 18h

Jeudi : 14h30 - 21h

Vendredi : 11h - 18h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

### Tarifs

**Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne**

Entrée plein tarif : 2,40€

Carte d'abonnement 10 entrées : 19,20€

Entrée enfant scolarisé (de 3 à 18 ans) : 1,45€

Entrée gratuite pour les moins de 3 ans

**Pour les habitants extérieurs à la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne \***

Entrée plein tarif : 3,20 €

Carte d'abonnement 10 entrées : 25,00 €

La piscine Suzanne Berlioux sera fermée du 1<sup>er</sup> au 22 septembre inclus pour la vidange des bassins. Elle rouvrira selon les horaires mentionnés ci-dessus dès le 23 septembre.

## ESPACE SPORTIF JULES LADOUMEGUE

21 rue Jules Ferry

01 69 21 40 89

## GYMNASE DELAUNE

r ue Paul Doumer

01 69 21 20 27

## STADE PERRIN

rue Nungesser et Coli à Viry-Châtillon

01 69 44 04 15

## STADE MAQUIN

9 avenue de la Passerelle

à Viry-Châtillon

01 69 44 04 14

## ANIMATION LOCALE



*Le service animation locale coordonne l'ensemble des manifestations organisées par la Ville en enrichissant la vie locale, en favorisant le lien social, tout cela en fédérant les partenaires locaux autour de projets communs.*

### En savoir [ + ] :

Direction de la Citoyenneté  
Animation locale  
Tél. : 01 69 12 50 49

En 2013, il aura porté des manifestations telles que les fêtes de quartier Seine et Plateau, la fête de la Ville avec le concert des BB BRUNES, le bal des pompiers, le concours musical « un tremplin pour une première partie », des projets d'écoles, etc. Il organise également les cérémonies officielles telles que les cérémonies commémoratives, ainsi que la remise des médailles du travail.

Vous pouvez retrouver les dates des manifestations dans le Juvisy Info, sur le site internet [www.juvisy.fr](http://www.juvisy.fr) ou encore sur la page Facebook Ville Juvisy-sur-Orge.



## ECOLE ET ESPACE D'ART CONTEMPORAIN CAMILLE LAMBERT

Communauté d'agglomération  
les Portes de l'Essonne  
35 avenue de la Terrasse  
91260 Juvisy-sur-Orge  
Tél : 01 69 57 82 50  
Fax : 01 69 21 25 11  
eart.lambert@portesessonne.fr  
Directeur : François Pourtaud



### Inscriptions

Mercredi 11, jeudi 12 septembre 2013  
de 14h à 18h.

Vendredi 13 septembre 2013 de 17h à  
20h en présence des professeurs.

**Les ateliers reprennent à partir du lundi  
16 septembre 2013.**

**Pièces à fournir au moment de l'inscription  
pour le calcul du quotient familial**

- La feuille d'imposition 2012, sur les revenus 2011
- Un justificatif du montant perçu des allocations familiales
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, etc.)

## ATELIERS ENFANTS

### JARDIN DES ARTS

Pour les enfants âgés de 6 ans  
ou scolarisés en CP  
Samedi 10h30-12h  
Clémence Dahan et  
Caroline Kennerson

Mené conjointement par un professeur de l'Ecole d'art et du conservatoire de musique, le jardin des arts favorise l'éveil aux disciplines corporelles, musicales et plastiques. Durant une année, l'enseignement propose une introduction à la découverte des expressions artistiques.

### Ateliers enfants

Dessin, peinture, modelage et volume. L'expérimentation leur permet de développer leur propre expression créative. Par ailleurs, les visites des expositions présentées à l'Espace d'art Camille Lambert et les rencontres d'artistes enrichissent ces ateliers en leur donnant une ouverture vers l'art d'aujourd'hui.

### CAROLINE KENNERSON

6/9 ans

Mercredi 10h-11h45,  
13h-14h45 et 15h-16h45

9/12 ans

Mercredi 17h-18h45

### OLIVIER SOULERIN

6/9 ans

Samedi 10h-11h45 et 14h-15h45

9/12 ans

Samedi 16h-17h45

### ALEJANDRO CERHA

8/12 ans

Mercredi 13h45-15h30 à l'Espace Michelet (place Mendès France Athis-Mons)  
Mercredi 16h-17h45

En complément de l'atelier enfant :  
Initiation à l'infographie

### AURÉLIE JALLUT

Jeudi : 17h-19h

Durant l'année, des séances d'initiation à l'infographie seront proposées par les professeurs aux élèves des ateliers enfants à raison de 4 séances sur l'année.

## ATELIERS JEUNES

Trouver les moyens de développer une expression personnelle autour de différents sujets en abordant le dessin, la peinture, le modelage et le volume. Accompagner les jeunes vers des projets collectifs et personnels par une sensibilisation aux démarches artistiques (visites d'expositions et rencontres d'artistes).

### Atelier Initiation-Découverte

Caroline Kennerson

A partir de 13 ans

Vendredi 18h-20h

### Atelier Créativité

Caroline Kennerson

A partir de 15 ans

samedi 14h-16h

### Atelier préparatoire aux écoles d'art Caroline Kennerson plus de 15 ans

L'atelier s'adresse aux lycéens préparant l'épreuve facultative du baccalauréat, souhaitant intégrer une école d'art ou encore à de jeunes diplômés. Les élèves bénéficient d'un suivi individualisé dans leur orientation et la réalisation des dossiers. Durant l'année, organisation d'épreuves blanches écrites et orales. L'enseignement de l'atelier est complété par des visites d'expositions et des rencontres d'artistes.

### Formation non-diplomante

Mardi 18h30-20h30 : rencontres et interventions d'artistes, histoire de l'art, orientation

Et samedi 14h-18h : travail pratique, réalisation et construction des projets

### Les 6 heures hebdomadaires peuvent être complétées par :

- Des sessions d'infographie et d'animation/vidéo
- Accès libre à l'atelier dessin-créativité, dessin-peinture, sculpture, céramique

## ATELIERS JEUNES ET ADULTES

### Atelier bandes dessinées et mangas Eric Calmels

8-12 ans : mercredi de 14h-16h.

12-16 ans : mercredi de 16h-18h.

Adultes (16 ans et + ) : mercredi de 18h30-20h30.

Des personnages, des histoires à dormir debout ou à rester assis, des bulles, des châteaux, des maisons, des paysages, des animaux petits et grands...

Bref, c'est fou tout ce que l'on peut faire rentrer dans de si petites cases avec un peu d'imagination !

### Atelier film d'animation Laurent Tallec

Mercredi 15h-18h

L'atelier propose une initiation à différentes techniques d'animation par la réalisation individuelle et collective, de petits films en dessins animés, pixilation (animation image par image de personnes réelles), ou animation de pâte à modeler, objets, papiers découpés, ombres...

### Atelier Infographie Aurélien Jallut

Jeudi 19h-21h30

Vendredi 18h30-21h

Cet atelier s'adresse à toutes personnes souhaitant s'initier aux technologies de l'image numérique.

Une familiarisation avec les principaux logiciels de création graphique est proposée au travers de l'apprentissage du photomontage, de l'illustration, de la typographie, et de la composition graphique (etc.).

Des exercices, des réalisations concrètes et les visites des expositions de l'espace d'art permettront d'élaborer des projets conduisant à une pratique artistique.

L'atelier puise ses sujets dans le champ de la création contemporaine mêlant art et industrie graphique.

### Atelier Montage vidéo Laurent Tallec

Mercredi 18h-21h

Le cours se structure autour du montage vidéo qui permet de s'interroger sur les différentes étapes de fabrication d'un film.

Chaque exercice en groupe ou individuel sera l'occasion de réaliser un film en se familiarisant progressivement avec les techniques et le matériel vidéo (caméra, son, lumière, logiciel de montage, sortie dvd...)

## ATELIERS ADULTES

### Atelier Dessin-Peinture

L'inscription à l'atelier dessin-peinture donne accès à deux séances par semaine à choisir en début d'année parmi les cours dessin-peinture.

Tout au long de l'année, les expositions de l'Espace d'art permettent aux élèves une rencontre avec l'art contemporain et ses auteurs.

### Marc Rebollo

Lundi 15h-21h

L'atelier s'adresse aux débutants et aux élèves plus confirmés pour une initiation aux fondamentaux du dessin et de la couleur : appropriation d'un format donné, maîtrise des proportions, des pleins et des vides, formation du regard, analyse du sujet. L'atelier aide les élèves à aiguïser leur curiosité et à dé-

velopper leur propre personnalité artistique par la confrontation à des œuvres contemporaines.

### François Cabrit

Mercredi 18h-21h

Dimanche 9h-12h

L'atelier propose de travailler d'après nature, modèle vivant, paysage, ainsi qu'un approfondissement de la technique de la peinture à l'huile, notamment par l'apprentissage de la technique mixte (mélange d'huile et d'eau) qui permet ainsi de poser le problème du support.

### Olivier Alibert

Vendredi 16h-21h

Les élèves pratiquent un grand nombre de techniques et abordent les sujets à la fois classiques et contemporains que sont la nature morte, le corps humain, le portrait, le paysage. L'atelier a aussi vocation à développer l'imaginaire et la créativité. Il favorise à partir de différentes sources iconographiques, de notions ou thématiques, des propositions plastiques libres et personnelles.

### Atelier expérimental Suivi par Marc Rebollo

Mardi 18h-21h

Ouvert à tous les élèves de l'école d'art à partir de 15 ans.

L'atelier expérimental associe théorie et pratique afin de confronter les élèves aux diverses préoccupations et techniques de la création d'aujourd'hui. Rencontres avec les artistes exposant à l'Espace d'art, visites d'expositions, projection-conférences d'histoire de l'art alternent avec des sessions de travail avec des artistes d'univers différents (vidéo, textile, photographie, peinture, volume...).

### Atelier Sculpture Modelage Volume Diadji Diop

Vendredi 18h-21h

Samedi 14h-18h

L'atelier sculpture est un lieu d'initiation et de perfectionnement. Il y est proposé d'explorer diverses techniques : terre cuite, plâtre, résine, pierre...

Tous les niveaux sont mélangés pour créer une dynamique d'atelier où chacun choisit librement son expression, réalisme ou imaginaire dans une démarche personnelle.

## Atelier Céramique-Moulage

Alejandro Cerha

Mercredi 18h-21h

Vendredi 18h-21h

L'objectif de l'atelier est de fournir aux élèves les éléments techniques nécessaires à la réalisation des différents projets en céramique - tour - façonnage - émaillage.

Céramique traditionnelle et contemporaine.

Le moulage (plâtre, élastomère) pourra également être abordé pour la réalisation en série de certaines pièces.



### Tarif selon quotient familial

Quotient	Tarif annuel		15 séances
	Moins de 21 ans	Plus de 21 ans	Plus de 21 ans
A	65,00 €	75,00 €	44,00 €
B	75,00 €	90,00 €	52,00 €
C	90,00 €	106,00 €	60,00 €
D	106,00 €	123,00 €	69,00 €
E	123,00 €	147,00 €	81,00 €
F	147,00 €	170,00 €	99,00 €
G	170,00 €	201,00 €	115,00 €
H	201,00 €	234,00 €	136,00 €
I	234,00 €	276,00 €	162,00 €
J	276,00 €	325,00 €	188,00 €
K	325,00 €	379,00 €	225,00 €
L	379,00 €	445,00 €	266,00 €
HC	445,00 €	467,00 €	272,00 €

## LE CENTRE CULTUREL DES PORTES DE L'ESSONNE

### SAISON 2013/2014, avant programme....

Comme à son habitude, le Centre Culturel s'attache à satisfaire tous les publics en proposant une programmation des plus diversifiées. La chanson sera éclectique : le rappeur Oxmo Puccino, le groupe Tryo, ou encore la facétieuse Chloé Lacan, le jazz plutôt féminin avec Terez Montcalm, Madeleine Peyroux, et l'humour quelque peu anticonformiste en compagnie du Comte de Bouderbala ! Côté théâtre, œuvres contemporaines (George Kaplan de Frédéric Sonntag, En Travaux de Pauline Sales) et pièces de répertoire (Oncle Vania de Tchekhov, Les Serments indiscrets de Marivaux) se partageront l'affiche. Les amateurs de danse ne seront pas en reste avec l'accueil des chorégraphes Dada Masilo, Flavia Tapias, ou encore les frères Ben Aïm. L'année 2013 sera aussi celle des 3 jours baroques, pendant lesquels, sur le modèle nantais, vous pourrez écouter le temps d'un week-end, les ensembles Suonare e Cantare, Rosasolis, le chœur de Rouen. Au volet musique classique, vous trouverez également Une flûte enchantée librement adaptée par Peter Brook, et le jeune violoniste virtuose Nemanja Radulovic.

Les plus jeunes spectateurs, enfants et adolescents, ne seront pas négligés, avec sept spectacles qui leur sont spécifiquement destinés.

### Comment réserver et acheter vos billets de spectacles ?

En ligne sur [www.centreculturelccpe.fr](http://www.centreculturelccpe.fr)

- Vous pouvez acheter vos billets en ligne sur notre site internet
- Vous pouvez également télécharger le bulletin d'adhésion

La billetterie est ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h à nos bureaux 3 rue Lefèvre-Utile – 91200 Athis-Mons (entrée face au 7/9 rue Edouard Vaillant)

### Par téléphone au 01 69 57 81 10

- Vous pouvez réserver et payer par carte bancaire à distance

### Pendant la billetterie cinéma

- Salle Lino Ventura  
Rue Samuel Desborde à Athis-Mons
- Salle Agnès Varda  
37-39 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge
- L'Avant-Scène  
1 rue Alsace Lorraine  
à Paray-Vieille-Poste

Modes de paiement acceptés : espèces, chèque, carte bancaire, Chèque Culture, Chèque Carte jeune 91

### Par correspondance

Vous pouvez envoyer votre règlement par chèque à l'ordre du Centre Culturel des Portes de l'Essonne – 3 rue Lefèvre-Utile – BP 18 – 91205 Athis-Mons Cedex, en indiquant au dos du chèque le nom du spectacle, la date de représentation, le nombre et le tarif des places.

### Autres points de vente

Réseaux billetteries FNAC, Carrefour, France Billet, billetnet.fr, billetreduc.com



## ENSEMBLE CHORAL DES PORTES DE L'ESSONNE

Patrick Guerrand : 01 69 21 43 31  
guerrand@club.fr  
Marie Pierre Rivallier : 01 69 21 49 33  
mariepr@aol.com  
<http://www.enscpe.fr>

Chorale ouverte à tous, aucun niveau musical exigé.

Répertoire classique : cette année, création d'un opéra de Haydn. Deux concerts prévus.

**Répétitions** : Tous les lundis de 20h30 à 22h30, au conservatoire de musique, salle Ballif, place Jean-Durix à Juvisy.

Adhésion : 60 € pour l'année.

### A NOTER

- Les billets réservés doivent impérativement être réglés dans les 5 jours. Passé ce délai, ils sont automatiquement remis en vente.
- Les billets non réglés la veille du spectacle sont remis en vente.
- Pour bénéficier des tarifs préférentiels, un justificatif doit être obligatoirement présenté à chaque achat de billet cinéma ou spectacle. Si la réservation se fait par correspondance, merci de joindre une copie du justificatif.
- Les billets ne sont pas remboursés. Avant la date du spectacle, ils peuvent être échangés ou faire l'objet d'un avoir valable durant la saison en cours.
- Une fois le spectacle commencé, l'entrée en salle n'est plus garantie.

## CINÉMA

Chaque jour, les cinémas des Portes de l'Essonne vous proposent entre 3 et 6 séances des films à l'affiche.

**Informations** :  
centreculturelportessesonne.fr  
01 69 57 81 23

### Salle Lino Ventura

Espace Jean Monnet, rue Samuel Debordes - 91200 Athis-Mons

### Salle Agnès Varda

37-39 Grande Rue  
91260 Juvisy-sur-Orge

### L'Avant-Scène

Rue d'Alsace Lorraine  
91550 Paray-Vieille-Poste



## CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE

3, rue Lefèvre-Utile – 91200 Athis-Mons (face au 7-9 rue Édouard Vaillant)

**Renseignements et inscriptions au**  
01 69 57 81 10

**Coordinateur** Julien Parent  
**Inscriptions** samedi 21 septembre  
2013 de 14h à 17h

**Réunion d'informations**  
lundi 23 septembre 2013 à 20h

**Début des cours**  
lundi 30 septembre 2013 à 20h  
A partir de 16 ans

### Vous aimez le théâtre ?

Le Centre Culturel des Portes de l'Essonne vous propose de passer à la pratique ! Le cours de théâtre est un lieu de plaisir et de travail sur soi ; c'est aussi un lieu de rencontre

et de partage. Les cours de théâtre du Centre Culturel s'adressent à tous ceux qui désirent recevoir ou compléter une formation de comédien amateur. Des groupes de dix à quinze personnes s'initient ou se perfectionnent dans l'art du comédien. Ils sont accompagnés et dirigés par des acteurs professionnels.

L'objectif est pour les comédiens/professeurs, d'initier les élèves aux bases du jeu théâtral et de partager avec eux, dans la pratique, les questionnements artistiques que tout comédien rencontre dans son activité professionnelle.

Ils accompagnent les élèves dans la production d'un spectacle au mois de juin. Pendant l'année, des danseurs, des clowns, des jongleurs ou des musiciens interviennent ponctuellement pour initier les élèves à leur pratique, différente de celle du comédien. Cinq ateliers sont ouverts à tous, avec ou sans expérience.

Les principes du travail sur l'année sont : travailler le corps et la voix, prendre confiance par des exercices ludiques, agrandir ses facultés de concentration, apprendre à écouter et regarder l'autre, s'adapter aux exigences d'un travail collectif, développer sa créativité par des improvisations, découvrir des écritures théâtrales.

Les cours sont répartis sur les villes de Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons :

- lundi de 20h à 23h : atelier adultes au Studio à Athis-Mons
- mardi de 19h à 22h : atelier adultes au Théâtre Jean Dasté à Juvisy-sur-Orge
- mercredi de 20h à 23h : atelier adultes au Studio à Athis-Mons
- jeudi de 20h à 23h : atelier adultes Théâtre Jean Dasté à Juvisy-sur-Orge
- vendredi de 19h à 22h : atelier 16-20 ans au Théâtre Jean Dasté à Juvisy-sur-Orge

### Théâtre Jean Dasté

9 rue du Docteur Vinot  
91260 Juvisy-sur-Orge

### Studio du Conservatoire d'Art Dramatique

3 rue Lefèvre-Utile (face au 7 rue Édouard Vaillant) – 91200 Athis-Mons

## Tarifs annuels :

- le tarif d'inscription pour les habitants des communes d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge, de Paray-Vieille-Poste, de Morangis et de Savigny-sur-Orge est déterminé en fonction de leur quotient familial soit de 54€ à 378€ + 12 € d'adhésion au Centre Culturel.
- le tarif d'inscription pour les habitants hors Communauté d'agglomération « Les Portes de l'Essonne » est fixé à 378€ + 12€ d'adhésion au Centre Culturel.

Les élèves du Conservatoire d'Art Dramatique bénéficient d'un tarif préférentiel sur les spectacles proposés par le Centre Culturel, soit 8€ la place (excepté pour les spectacles de catégorie A+ et le concert Tryo au tarif adhérent).

## CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE

Conservatoire de musique, de danse et de théâtre

Directeur : Jean Gaillard

Tél. : 01 69 57 82 15 (Juvisy)

01 69 57 82 10 (Athis-Mons)

Le Conservatoire à rayonnement inter-communal de musique, de danse et de théâtre des Portes de l'Essonne est :

- un lieu d'éducation culturelle et artistique,
- un centre pour les pratiques artistiques amateurs,
- un lieu de création, de concert, de spectacle et d'animation culturelle,
- un centre de ressources.

L'équipe pédagogique est composée d'une cinquantaine d'enseignants diplômés, inscrits dans une dynamique d'échanges, pour développer des synergies et donner encore plus de place à la musique, à la danse et au théâtre sur notre territoire. Ainsi, tout au long de l'année, le conservatoire initie de nombreuses actions alliant formation et pratique. Les activités ont lieu sur deux sites, à Juvisy-sur-Orge et à Athis-Mons.

## Disciplines enseignées

- **Département de formation musicale**  
Formation musicale / musique au bac / analyse / histoire des musiques actuelles / éveil musical et chorégraphique

- **Département des Instruments polyphoniques**

Piano / guitare classique / accordéon / harpe

- **Département des Instruments à cordes**

Violon / alto / violoncelle / contrebasse

- **Département des Arts de la Scène**

Danse contemporaine / danse classique / chant lyrique et technique vocale / théâtre

- **Département Instruments Anciens**

Flûte à bec / clavecin / viole de gambe / traverso / percussions digitales / basson baroque

- **Département des Instruments à Vent**

Flûte traversière / hautbois / clarinette / basson / saxophone / trompette / cor / trombone / tuba

- **Département Jazz**

Piano jazz / guitare jazz / guitare basse et contrebasse / batterie / saxophone / instruments « nouvelle lutherie »

- **Pratiques collectives**

Orchestre cycle I et orchestre cycle II - III / ensemble Telemann / atelier de Musique Ancienne / atelier multi instruments premier cycle / ateliers de musique de chambre / ateliers jazz / ensemble à vent premier cycle / chant choral

## MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

41, rue G. Anthoinz de Gaulle  
91200 Athis-Mons

Tél. : 01 69 38 07 85

Mail : [infos@maisondebanlieue.fr](mailto:infos@maisondebanlieue.fr)

[www.maisondebanlieue.fr](http://www.maisondebanlieue.fr)

Directeur : Béatrix Goeneutte

L'association, créée en juin 2001, regroupe des personnes sensibles aux questions de l'éducation, de l'histoire, du patrimoine, de l'architecture, du paysage... en banlieue. Comment se sont fabriquées et se transforment les villes « d'art Modeste et d'histoires Simples » où nous habitons, travaillons ? Elle est soutenue par la CALPE, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil régional d'Ile-de-France, le ministère de la Culture et de la Communication et la Politique de la ville.



## Elle propose :

- Des expositions, accompagnées de publications (cahiers, dossiers) et d'animations (visites commentées, conférences, balades urbaines).
- Des animations en direction des scolaires, de la maternelle à l'université et des groupes d'adultes (visites d'exposition, de villes, de quartiers) ainsi qu'un espace enseignant en ligne : [www.maisondebanlieue.fr](http://www.maisondebanlieue.fr) > rubrique Enseignants
- Un centre de documentation rassemblant ouvrages, films, photographies, plans... Sur rendez-vous au 01 69 38 93 82. Catalogue en ligne : [www.maisondebanlieue.fr](http://www.maisondebanlieue.fr) > rubrique centre de documentation

## L'équipe :

Pascal Martin, président  
Béatrix Goeneutte, directrice  
Marie Lemoine, chargée des publics et de la communication  
Patricia Wilhelm-Chevallier, documentaliste

## Expositions 2013-2014

Mercredi et samedi de 14h à 18h, entrée libre, groupes et scolaires sur RDV. Autour des expositions : visites, conférences, balades urbaines...



## MÉDIATHÈQUES DES PORTES DE L'ESSONNE

[www.mediatheques.portessesonne.fr](http://www.mediatheques.portessesonne.fr)

Les médiathèques du territoire sont des lieux de découverte, de convivialité et d'échange. L'inscription est gratuite pour les habitants ou les salariés travaillant dans la Communauté d'Agglomération et donne accès à une offre large de documents et de services.

### Pour vous :

- 6 médiathèques : lire, se former, écouter de la musique, surfer sur internet, développer sa curiosité, sortir en famille, participer à des actions culturelles ou de loisirs, voir des spectacles...
- Un fonds commun de 200 000 documents (livres, CD, DVD, revues,...)
- Une carte unique, valable dans les 6 médiathèques
- La possibilité d'emprunt et de retour dans tous les sites
- Un site Internet commun : <http://mediatheques.portessesonne.fr> : accès au catalogue, à l'agenda des manifestations, aux nouveautés, à la consultation du catalogue et de votre compte lecteur
- Un accès à internet dans toute les médiathèques, des ateliers multimédia dans les médiathèques Simone de Beauvoir et Raymond Queneau, et un accès wifi à la médiathèque Simone de Beauvoir
- Des rendez-vous réguliers : Racontines, brunchs, accueil de groupes (crèches, établissements scolaires, réseau linguistique...), ateliers pour adultes...
- Des rendez-vous culturels : rencontres/ débats, conférences, expositions, spectacles, concerts...
- Des partenariats réguliers avec les acteurs culturels, sociaux, associatifs et éducatifs du territoire.

### Pour vous inscrire

#### Vous devez présenter :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF...)
- une pièce d'identité, ou le livret de famille pour les enfants
- une autorisation parentale pour les moins de 14 ans (formulaire disponible dans les bibliothèques)

### • ATHIS-MONS

#### Médiathèque Simone de Beauvoir

45, rue Geneviève Anthonioz de Gaulle – Tél. 01 69 57 81 81

#### Horaires :

Mardi 14h-20h  
Mercredi et samedi : 10h-18h  
Jeudi et vendredi : 14h-18h

#### Médiathèque du Val

Rue Marc Sangnier  
Tél.: 01 69 57 82 20

#### Horaires :

Mardi 16h-19h  
Mercredi et samedi : 10h-12h30 / 14h-18h  
Vendredi 16h-18h

#### Médiathèque René Goscinny

Place Mendès France  
Tél. : 01 69 57 82 40

#### Horaires :

Mardi 16h-19h  
Mercredi et samedi : 10h-12h30 / 14h-18h  
Vendredi 16h-18h

### • JUVISY-SUR-ORGE

#### Médiathèque Raymond Queneau

Place Jean Durix (accès 37-39 Grande rue ou 3 rue Piver)

Tél. 01 69 57 82 00

#### Horaires :

Mardi et vendredi : 15h-18h  
Mercredi : 10h-19h  
Samedi : 10h-18h

### • PARAY-VIEILLE-POSTE

#### Médiathèque Saint-Exupéry

43, avenue Aristide Briand  
Tél. : 01 69 57 82 30

#### Horaires :

Mardi et vendredi : 15h-18h  
Mercredi : 10h-19h  
Samedi : 10h-18h

### • MORANGIS

#### Médiathèque de Morangis

Espace Foullon  
3, avenue de la République  
Tel. 01 64 54 28 75

#### Horaires :

Lundi 16h-18h  
Mardi et vendredi 14h-18h  
Mercredi 10h-12h / 14h-18h  
Jeudi 14h-19h  
Samedi 9h-13h

12 octobre – 21 décembre 2013 : exposition «Traversée», photographies de Nicolas Frémot.

Février – juillet 2014 : exposition « Comme une maison commune. Mairies et sièges d'intercommunalité en Essonne »

### Publications

- Cahiers n° 19 «La vraie nature de la banlieue. Exemples essonniers». Sortie du cahier n° 20 « Comme une maison commune. Mairies et sièges d'intercommunalité en Essonne » en février 2014. En vente sur place ou par correspondance. Informations : [www.maisondebanlieue.fr](http://www.maisondebanlieue.fr) > rubrique publications.

### Adhérer, réadhérer

C'est soutenir et partager nos actions, recevoir l'information à domicile et bénéficier d'un tarif préférentiel pour nos publications et activités. Personnes individuelles : 10€ ou 18€ avec le cahier n° 19 ou n° 20, personnes morales (associations, collectivités) : 25€ ou 33€ avec cahier, bénéficiaires des minimas sociaux, chômeurs, étudiants : 5€ ou 13€ avec cahier.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille, oriente et conseille toutes personnes désireuses d'accéder à leurs droits. Depuis 2010, il est situé à la Maison des Solidarités, 1-5 avenue François Mitterrand à Athis-Mons.

**En savoir [ + ] :**  
Centre Communal d'Action Sociale  
01 69 54 23 30

Ses missions reposent sur l'examen des demandes d'aides financières, l'instruction des dossiers, l'orientation vers les différents partenaires, l'accompagnement des usagers dans leurs projets professionnels, ou de formations et lutte contre les diverses exclusions.

Il est également à l'initiative de plusieurs événements tels que des voyages d'été et sorties familiale pendant la période de Noël.

Après une évaluation de votre situation par un travailleur social, des aides financières peuvent vous être accordées par le CCAS pour les transports, la scolarité, le logement...

## Toutes les aides à votre portée

### LE QUOTIENT FAMILIAL

La détermination du quotient familial permet de fixer la participation des familles en tenant compte de leurs ressources.

#### Quand faire établir votre quotient ?

Dans tous les cas avant le 30 septembre 2013, afin de pouvoir établir la première facture de cantine par exemple, au tarif correspondant à la tranche de votre quotient.

#### Comment faire établir votre quotient ?

- Se présenter à la journée des associations le samedi 14 septembre 2013 au gymnase Ladoumègue
- Se présenter à l'espace Marianne (25 Grande rue / place Anatole France), ou au service Solidarité.
- Par correspondance, en retournant à la Mairie, le formulaire de ce journal, complété et accompagné des pièces demandées. Pour les non Juvisiens, un tarif Hors Commune (HC) est appliqué pour chaque activité (sauf pour les classes de découverte). Toutefois, il est demandé au moment de l'inscription de fournir les bulletins de salaire.

#### Quelles pièces fournir ?

- 1) vous calculez votre quotient familial pour la 1ère fois : joignez les documents justificatifs (employeur, famille, revenus...) indiqués sur le formulaire.
- 2) votre quotient a déjà été calculé en 2012/2013 et votre situation n'a pas changé, il suffit simplement de remplir le formulaire et de joindre votre attestation CAF. Toute situation particulière peut être examinée à votre demande.

#### Comment est calculé le quotient familial ?

Les ressources prises en compte (salaires ou indemnités, pension alimentaire, allocations familiales...) sont diminuées d'un montant forfaitaire si vous rentrez dans l'une des catégories suivantes :

**Personne seule non hébergée :**

350,00€

**Couple 2 salaires avec un enfant :**

431,00€

**Famille monoparentale avec un enfant :**

431,00€

**Majoration par enfant à charge supplémentaire à compter du second enfant :**

83,00€

**Famille dont un des membres est handicapé, titulaire de la carte d'invalidité :**

488,00€

Le résultat obtenu est ensuite divisé par le nombre de personnes rattachées au foyer. Une fois le calcul effectué, une carte indiquant votre quotient vous sera délivrée.

QF	Tranches en euros
1A	< 209,00
1B	209,01 à 261,00
2	261,01 à 327,00
3	327,01 à 408,00
4	408,01 à 510,00
5	510,01 à 638,00
6	638,01 à 798,00
7	798,01 à 997,00
8	997,01 à 1 246,00
9	1 246,01 à 1 558,00
10	1 558,01 à 1 947,00
11	> 1 947,00

### AIDE AUX JEUNES JUVISIENS DE MOINS DE 20 ANS

Vos enfants ont moins de 20 ans au 31/12/2013 et pratiquent une activité sportive. Sous condition de ressources, vous pouvez bénéficier d'un coup de pouce :

#### LE TICKET LOISIRS

Attribué par la CAF pour les 6 à 15 ans. Pour toute info connectez-vous sur [caf.fr](http://caf.fr) ou téléphonez au 0810 25 91 10.

#### L'ALLOCATION SPORTIVE

Versée par la Ville pour les moins de 6

ans et les 16-20 ans. Le formulaire de demande est à retirer auprès de l'association et à transmettre au service Solidarité avec les documents indiqués sur l'imprimé.

#### LES TICKETS JEUNES DE LA CARTE JEUNES 91

Certaines associations prennent les tickets jeunes délivrés par le Conseil général de l'Essonne. Pour toute info, connectez-vous sur [www.cartejeune91.fr](http://www.cartejeune91.fr)

# QUOTIENT FAMILIAL 2013 – 2014 .....

Monsieur

Madame

Nom.....

Nom.....

Prénom.....

Prénom.....

Téléphone .....

Téléphone .....

Adresse .....

Adresse (si différente) .....

.....

.....

.....

.....

## EMPLOYEUR

Vous avez fait calculer votre QF 2012/2013 et vous n'avez pas changé d'employeur, cocher cette case

*Sinon, en cas de première demande ou de nouvel employeur, joindre le dernier bulletin de salaire*

Vous avez fait calculer votre QF 2012/2013 et vous n'avez pas changé d'adresse, cocher cette case

*En cas de première demande ou de changement d'adresse, joindre un justificatif de domicile : quittance de loyer, facture gaz, électricité, attestation d'hébergement...*

## FAMILLE

NOM PRENOM DES ENFANTS

DATE NAISSANCE

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Si votre situation familiale n'a pas changé depuis le calcul du QF 2012/2013, cocher cette case

*Sinon, en cas de 1<sup>ère</sup> demande ou de changement de situation (naissance, mariage, séparation...), joindre un justificatif : livret de famille, jugement de divorce, non conciliation...*

## RESSOURCES

Vous avez fait calculer votre QF 2012/2013 et déjà fourni votre avis d'imposition 2012 cocher cette case  €

Vous ne souhaitez pas communiquer vos ressources et le QF 11 vous sera appliqué, cocher cette case  €

*Sinon, en cas de première demande joindre l'avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011 et/ou tout autre justificatif de ressources selon votre situation : Assedic, indemnités journalières de la Sécurité Sociale, pension d'invalidité, pension alimentaire, allocation de parent isolé...*

**Dans tous les cas, joindre obligatoirement**

- La dernière notification de paiement des allocations familiales
- Un certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à Juvisy-sur-Orge le :

Signature :

# Toute l'année, les services municipaux vous accueillent

## Espace Marianne

25, Grande rue – Place Anatole France  
Tél. : 01 69 12 50 00

espace-marianne@mairie-juvisy.fr

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h  
et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h et 13h30-19h

Jeudi : Fermé le matin et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h et fermé l'après-midi

### ETAT CIVIL – ADMINISTRATION GENERALE

etat-civil@mairie-juvisy.fr

### PETITE ENFANCE

service.petite.enfance@mairie-juvisy.fr

### EDUCATION

service.enfance@mairie-juvisy.fr

### RETRAITES

retraites@mairie-juvisy.fr

### HABITAT-LOGEMENT

logement@mairie-juvisy.fr

### AMENAGEMENT URBAIN

urbanisme@mairie-juvisy.fr



## Hôtel de Ville

6, rue Piver

Tél. : 01 69 12 50 00

mairie@mairie-juvisy.fr

### POLICE CITOYENNE

Tél. : 01 69 56 52 41

police-municipale@mairie-juvisy.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 19h

### DIRECTION DE LA CITOYENNETE

Animation locale et gestion des salles

Tél. : 01 69 12 50 49

vielocale@mairie-juvisy.fr

Sport et vie associative :

Tél. : 01 69 12 50 65

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h et 13h30-18h

Samedi : Fermé

### RELATIONS INTERNATIONALES

Tél. : 01 69 12 50 02

maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h30

et fermé l'après-midi

Samedi : Fermé

### JUVISY PROXIMITE

Tél. : 01 69 12 50 50

proxim@mairie-juvisy.fr



## Propriété Ducastel

1, rue de l'Observatoire – Parc de la Mairie

Tél. : 01 69 12 50 30

staue@mairie-juvisy.fr

### SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

Fermé le jeudi matin.

## Maison des solidarités

Espace Pyramide –

5, avenue François Mitterrand

91200 ATHIS-MONS

Tél. : 01 69 54 23 30

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi, mardi et mercredi :

9h-12h30 et 13h30-17h30

Jeudi : Fermé le matin et

13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h



[+] d'infos sur  
[www.juvisy.fr](http://www.juvisy.fr)